

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 2 décembre 2020
Convocation faite
Le 18 novembre 2020

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 24 novembre 2020

L'an deux mil vingt, et le mardi vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente d'AUBRIVES, en session ordinaire de 2020, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT (jusqu'au point n° 2020-11-259), M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Lisbeth DE BARROS, MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M^{me} Virginie ROGISSART (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Éric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2020-11-260, pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Julien VERGÉ, M^{me} Amélia MOUSSAOUI, M. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{me} Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

**2020-11-260 Participation à la plate-forme vente en ligne
départementale**

Considérant la sollicitation du Conseil Départemental des Ardennes, ainsi que des EPCI du département, dans la mise en place d'une plateforme en ligne départementale, accompagnée du dispositif « Mes courses en Ardennes » pour en renforcer l'attractivité,

Entendu le Président proposer de ne pas adhérer à cette plateforme en ligne, expliquant la difficile mise en œuvre de ce dispositif, tant au niveau logistique que pratique, dans des délais courts,

Entendu M. Fabien BONFILS considérer cette plateforme comme une opportunité pour les commerçants, afin qu'ils puissent bénéficier d'une vitrine numérique. Il poursuit en expliquant que cette plateforme est un enjeu important pour la survie des commerces dit « non essentiels », et qu'au vu des coûts que cela représente pour notre EPCI, la Communauté ne doit pas s'en priver. Il termine son intervention en ajoutant que les associations de commerçants doivent être au cœur du projet,

Entendu M. Claude WALLENDORFF être favorable à la participation de la Communauté à cette plateforme, et explique que ce dispositif est plus un « click and collect », ce qui règle les problèmes logistiques,

Entendu le Président faire part à l'Assemblée de son opinion sur cette plateforme, et estimer que ce dispositif est prématuré et n'est convaincu ni de son intérêt, ni de son efficacité,

Entendu M. Pascal GILLAUD demander au Président si ce dispositif pourra être opérationnel au niveau logistique pour la période de Noël,

Entendu M. Mathieu SONNET, expliquer qu'il n'y a pas pour le moment de dispositif prévu pour les fêtes de Noël,

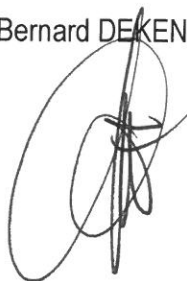
Entendu le Président rappeler qu'il n'y a rien de prévu concernant les retours de produits, et qu'il est préférable de mettre en place une solution durable,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :
contre : MM. Claude WALLENDORFF, Fabien BONFILS

* **décide** de ne pas participer à cette plateforme de vente en ligne départementale.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'B' followed by several vertical strokes and a horizontal line at the bottom.